





**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2015-95**

**Séance publique du**

**31 mars 2015**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150331- lmc163166-DE-1-1
Date de signature : 02/04/2015
Date de réception : jeudi 2 avril 2015
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : FONDS D'AIDE A LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PRIVE. OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT N° 6 VIVRE ENSEMBLE LE CENTRE VILLE. ATTRIBUTION D'AIDES COMMUNALES AUX PROPRIETAIRES PRIVES.**

Le 31 mars 2015 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 20/03/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gérard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Christine BERNARD à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Madame Sylvaine DI CARO à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Liliane PIERRON, Madame Souad HAMMAL à Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Christian ROLANDO à Madame Brigitte DEVESA, Madame Françoise TERME à Madame Charlotte BENON.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine ROUVIER, Madame Josyane SOLARI.  
Secrétaire : S.DIJON

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés  
Publics et Patrimoine Communal  
Direction du Foncier & Gestion du  
Patrimoine

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 31 MARS 2015

-----

**Nomenclature : 7.5**  
Subventions

**RAPPORTEUR** : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE**

**OBJET** : FONDS D'AIDE A LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PRIVE. OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT N° 6 VIVRE ENSEMBLE LE CENTRE VILLE. ATTRIBUTION D'AIDES COMMUNALES AUX PROPRIETAIRES PRIVES.- Décision du Conseil

Mes chers collègues,

Le Fonds d'Aide à la Restauration (F.A.R) a été mis en place, en février 1993, dans le cadre du contrat de ville.

**L'objectif du dispositif F.A.R est de favoriser :**

- l'offre locative à caractère social: pratique de loyers modérés.
- l'amélioration des conditions résidentielles, des propriétaires occupants justifiants de faibles revenus.
- la remise aux normes de décence de logements et immeubles dégradés, en situation d'insalubrité ou de péril.
- l'amélioration de la performance énergétique des logements, et la lutte contre la précarité énergétique.

Ces aides allouées par la Ville viennent **en complément** de celles octroyées par l'Agence Nationale de l'Habitat (A.N.H.), la Communauté du Pays d'Aix et la Région, et visent à accroître le caractère incitatif du dispositif de financement aidé, prévu en matière d'amélioration de l'habitat en direction des propriétaires privés.

La Ville accorde, sous certaines conditions, ces aides à taux modulé selon la nature de l'opération et procède à l'avance des subventions Région en vertu de la convention signée le 26 septembre 2013 entre la Ville d'Aix-en-Provence et la Région.

**Bilan 1993-2014 :**

**La convention d'OPAH n° 6 « Vivre ensemble le centre ville » (2013/2015) a été signée par les différents partenaires financiers le 6 août 2013.**

## Résultats du F.A.R :

Résultats significatifs en chiffres :

Depuis 1993 :

1 096 dossiers ont été déposés pour un montant de crédits F.A.R. de 2 349 917,00 €.

En 2014 : A.N.A.H. : 10 dossiers ont été déposés,

FAR : 22 dossiers ont été déposés.

## Consommation annuelle des crédits FAR : Dossiers soldés :

Consommation des crédits	93/2001	2002/2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	total
Nombre de dossiers	332	357	55	71	67	67	25	6	19	999
Montant	449 360 €	929 767€	84 613 €	142 643 €	110 730 €	93 540 €	99 017 €	12 235 €	47 117 €	1 969 022 €

Le dossier FAR mentionné ci-dessous avait obtenu des subventions lors du Conseil Municipal du 7 Novembre 2011, le propriétaire s'est vu contraint d'abandonner son projet de réhabilitation et ne peut donc plus prétendre à l'octroi de ces subventions.

Il est rappelé qu'aucun n'acompte n'est versé dans le cadre du FAR.

n° du Dossier	Nom, prénom et adresse du propriétaire	Adresse de l'immeuble	Date du CM	Montant subv. Ville	Montant subv. Région
2011.65	Mme VEDOVATO Natacha 58 Cours Sextius 13100 Aix en Provence	58 Cours Sextius	07/11/2011	189,00 €	95,00 €

Parallèlement, Je vous demande de bien vouloir engager les 11 dossiers figurant dans le tableau ci-annexé, pour une aide Communale et Régionale aux propriétaires. Ces dossiers comptent 5 Propriétaires Occupants dont 3 aux revenus très modestes, et 6 Propriétaires Bailleurs représentant 7 logements.

Les travaux concernent pour tous les dossiers une Amélioration de la Performance Energétique des logements : menuiseries, isolation thermique, chauffage ; et 7 réhabilitations de logement dégradé ou très dégradé.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **RAPPORTER** la délibération n° 2011-1153 du 7 novembre 2011, décidant d'attribuer une aide FAR à Madame VEDOVATO Natacha pour l'immeuble sis 58 Cours Sextius à Aix en Provence.

- **DECIDER** d'attribuer les aides communales et de procéder à l'avance des aides régionales aux propriétaires désignés dans le tableau ci-joint.

- **DIRE** que les aides représentent un montant de 42 608,00 €.

- **DIRE** que la dépense sera imputée sur la ligne budgétaire 90824-20422-1330 qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2015-95 - FONDS D'AIDE A LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PRIVE. OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT N° 6 VIVRE ENSEMBLE LE CENTRE VILLE. ATTRIBUTION D'AIDES COMMUNALES AUX PROPRIETAIRES PRIVES.-

Présents et représentés	: 52
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 02/04/2015  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

**FONDS D'AIDE A LA RESTAURATION - COMMISSION N°50**  
**OPAH n°6 "Vivre ensemble le centre ville 2013 2015 "**

FAR	DEMANDEUR		IMMEUBLE	TRAVAUX			SUBVENTION VILLE		Région 1/2 part Ville
Réf. dossier	Nom, Prénom, Adresse	Nature de l'occupation	Adresse	Type Travaux	Montant réel	Montant subv.	Taux %	Montant €	Montant €
2015.01	Melle Pauline GUYOT 22 rue Portalis 13100 AIX-EN-PROVENCE	PO R2	22 rue Portalis	Réhabilitation d'un logement dégradé et amélioration de la performance énergétique d'un logement	8 820 €	7 758 €	20	1 552 €	0 €
2015.02	M. Laurent SIMON 495 avenue de Cannes 06210 - MANDELIEU	PB 1LL	13 rue Van Loo	Réhabilitation d'un logement dégradé et amélioration de la performance énergétique d'un logement	6 947 €	6 316 €	10	632 €	0 €
				Prime Habiter Mieux				500	0 €
2015.03	M. Laurent SIMON 495 avenue de Cannes 06210 - MANDELIEU	PB 1LL	21 rue Van Loo	Réhabilitation d'un logement dégradé et amélioration de la performance énergétique d'un logement	9 863 €	8 966 €	10	897 €	0 €
2015.04	Mme MARTIN Marie-Christine 52 Traverse Baret "Les Mimosas" 13100 - Aix-en-Provence	PB 2LI	5 Cours Gambetta	Réhabilitation de deux logements très dégradés et amélioration de la performance énergétique de deux logements	107 507 €	92 000 €	10	9 200 €	0 €
				Primes Habiter Mieux				1 000 €	0 €
2015.05	M. KAMER 20 rue Gaston de Saporta 13100 AIX EN PROVENCE	PO R1	20 rue Gaston de Saporta	Rehabilitation d'un logement dégradé et amélioration de la performance énergétique d'un logement	67 210 €	50 000 €	20	10 000 €	5 000 €
2015.06	Mme LIONS Magali 6 Impasse de l'Agnel 13770 VENELLES	PB LL	30 Bd de la République	Amélioration de la Performance Energétique d'un logement	2 123 €	2 012 €	10	201 €	0 €
2015.07	M. BORSCHNECK 6 av. Jules Ferry 13100 AIX EN PROVENCE	PB LL	2 Av. Saint Jérôme	Amélioration de la Performance Energétique d'un logement	3 425 €	3 246 €	10	325 €	0 €
2015.08	Mme Madeleine BERNARD 2 rue Boulegon 13100 - Aix-en-Provence	PO R2	2 rue Boulegon	Amélioration de la Performance Energétique d'un logement	4 248 €	4 027 €	20	805 €	0 €
2015.09	Mr ANTREASSIAN Haroutune 11 Rue Léon Blum 13100 - Aix-en-Provence	PB LC	31 Rue Mérindol	Réhabilitation d'un logement très dégradé Travaux lourds	33 158 €	17 600 €	20	3 520 €	1 760 €
				Prime PAS				2 300 €	0 €
2015.10	Monsieur BOUY Christophe 7 rue de Littera 13100 - Aix-en-Provence	PO R1	7 rue de Littera	Amélioration de la Performance Energétique d'un logement	7 205 €	6 829 €	20	1 366 €	683 €
2015.11	Monsieur Stéphane PETIT 5 place Ramus 13100 - Aix-en-Provence	PO R1	5 place Ramus	Amélioration de la Performance Energétique d'un logement	10 519 €	9 563 €	20	1 913 €	956 €
<b>TOTAL</b>								<b>34 209 €</b>	<b>8 399 €</b>
								<b>42 608 €</b>	